

PATROUILLEUR DE SKI —SEMAINE

HORAIRE : Jour sur semaine, les Fêtes et la Relâche

NOMBRE D'HEURES : Variable

ENTRÉE EN FONCTION : Décembre 2017



DESCRIPTION

Chaque nouveau membre reçoit une **formation obligatoire** de 60 heures en premiers soins, incluant la réanimation cardio-respiratoire (RCR). La formation sur pentes incluant le maniement du traîneau est par la suite enseignée sur place. Après avoir complété avec succès les tests théoriques et pratiques, vous deviendrez un membre qualifié de la P.C.S.

EXIGENCES

- ★ Au moins un an d'expérience à titre de patrouilleur de ski
- ★ Expérience en conduite de motoneige en milieu accidenté
- ★ Excellente maîtrise du ski ou de la planche
- ★ Doit faire preuve de rigueur et jugement
- ★ Responsable et capacité à travailler sous pression
- ★ Sens des communications, entregent et courtoisie
- ★ Aimer le travail d'équipe et d'extérieur

Vous voulez faire partie d'une équipe où la bonne humeur, l'esprit d'équipe et le dévouement sont les valeurs quotidiennes?

Envoyez votre CV à l'attention de Marc Lacroix

Directeur général

Par courriel : original@sogetel.net

Toujours prendre rendez-vous avant de se présenter en personne.

